

Estimation et ventilation des frais scolaires – enseignement primaire

Estimation des frais scolaires – Année scolaire 2025-2026

Chers parents,

Afin de vous permettre de mieux anticiper les dépenses liées à la scolarité de votre enfant, nous vous communiquons en annexe une **estimation des frais scolaires prévisionnels** pour l'année 2025 – 2026. Ces frais incluent certaines activités, sorties pédagogiques etc. prévues aux cours de l'année.

⚠ Veuillez noter qu'il s'agit d'une estimation.

Les montants indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés en cours d'année, en fonction des décisions pédagogiques, des partenaires extérieurs ou des besoins imprévus.

Nous vous tiendrons informés au fil de l'année des frais effectivement engagés sous forme de documents « Décompte périodique » chaque trimestre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

i À noter :

La réglementation relative aux frais scolaires est définie dans la circulaire 9206. Elle est consultable sur le site officiel www.enseignement.be pour toute information complémentaire.

Nous remercions de votre attention et de votre collaboration.

L'équipe éducative / La direction

